

Cahier des charges de la mission nationale
Surveillance et prévention de l'antibiorésistance (incluant le bon usage des antibiotiques)
en établissements de santé
SPARES

La résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB) dans les établissements de santé (ES) reste une priorité de santé publique dont la surveillance doit se poursuivre en lien avec celle de la consommation antibiotique. À ce jour, ces deux surveillances sont assurées par la mission Spares avec une participation importante et représentative des ES français.

En termes de prévention, les deux leviers du contrôle de la résistance ne sont pas dissociables et doivent être activés : maîtrise de la transmission croisée et bon usage des antibiotiques (BUA).

Spares s'intègre dans la surveillance et la prévention de l'antibiorésistance tout au long du parcours de santé du patient, en articulation avec la mission nationale Primo.

À partir de 2023, cette mission inclut un volet pour le bon usage des antibiotiques en ES qui sera porté par un Centre régional en antibiothérapie (CRAtb), en association avec le Centre de prévention des infections associées aux soins (CPIas) porteur de la mission nationale de surveillance et de prévention de la RATB élargie au BUA en ES.

Missions

1. Missions prioritaires

1.1. Thématique « Résistance bactérienne aux antibiotiques » :

- 1.1.1. Mettre en œuvre et coordonner la surveillance épidémiologique de la RATB en ES ;
- 1.1.2. Mettre en œuvre et coordonner la surveillance de la consommation des antibiotiques en ES.

1.2. Thématique « Bon usage des antibiotiques » :

- 1.2.1. Proposer des évaluations du bon usage des antibiotiques, produire des outils *ad hoc* ;
- 1.2.2. Mener des réflexions sur le développement d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'utilisation des antibiotiques ;
- 1.2.3. Identifier des besoins en formation, en communication et en nouvelles recommandations ;
- 1.2.4. Assurer l'expertise.

1.3. Thématique « prévention de la diffusion des bactéries multirésistantes (BMR) et hautement résistantes émergentes (BHRe) en ES » :

- 1.3.1. Proposer des interventions innovantes sur la prévention de la transmission croisée et l'évaluation de l'application des recommandations ;
- 1.3.2. Identifier et répondre aux besoins en formation, en communication et en nouvelles recommandations ;
- 1.3.3. Assurer l'expertise et le conseil en prévention.

→ Les missions 1.1 et 1.2 sont à harmoniser autant que possible avec la mission Primo.

2. Autres missions

- 2.1. Promotion du signalement des bactéries hautement résistantes émergentes (BHRe) en ES ;
- 2.2. Développement d'outils d'évaluation de l'antibioprophylaxie en médecine interventionnelle et en chirurgie, (en lien avec Spicmi) ;

Objectifs

Antibiorésistance en établissement de santé

- Permettre de surveiller la consommation d'antibiotique au niveau régional, voire infra-régional ;
- Permettre de surveiller la résistance aux antibiotiques en priorisant certains phénotypes de résistance et correspondant aux indicateurs de la « Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine » ;
- Produire les données pour la surveillance de la RATB au niveau européen dans le cadre d'EARS-NET ;
- Participer au développement de méthodes de surveillance des résistances émergentes ;
- Réaliser une mise à disposition réactive des données, avec un accès facile, associant données de consommation et de résistance ;
- Adopter une démarche "Une seule santé" en collaboration avec le réseau Promise, le CNR et l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES) ;
- Développer la surveillance de la consommation des antifongiques et de la résistance aux antifongiques en ciblant sur quelques micro-organismes prioritaires, en lien avec le CNR mycoses invasives et antifongiques.

Bon usage des antibiotiques en établissement de santé

- Promouvoir le bon usage des antibiotiques en ES au plan national : Création ou mutualisation, puis diffusion au plan national d'outils (documents d'information, formations, guides, ...) promouvant le bon usage des antibiotiques, à destination des usagers, des patients et des professionnels de santé (prescripteurs ou non), qui pourront être utilisés par les professionnels de santé, dont les équipes multidisciplinaires et référents en antibiothérapie (en relation avec Matis et Primo) ;
- Élaborer des indicateurs de bon usage: en lien avec les acteurs concernés (MSP, HAS, Cnam, ATIH, ...) ;
- Identifier les freins à la mise en place d'actions pour le bon usage des antibiotiques en s'appuyant sur des approches de Sciences Humaines et Sociales (SHS) ;
- Évaluer l'impact des recommandations pour le BUA sur les patients.

Prévention/évaluation de la transmission croisée lors des soins en établissement de santé, en lien avec Matis :

- Promouvoir les précautions standard et complémentaires ainsi que les mesures BHRé ;
- Développer une approche « Sciences humaines et sociales (SHS) » des freins à l'application des précautions standard, complémentaires contact et mesures BHRé ;
- Évaluer l'impact des outils et audits proposés ;
- Évaluer la perception et l'impact des recommandations BMR/BHRé sur les patients.

Animation-Communication

- cf. cahier des charges général, en coordination avec Matis ;
- Présenter les données de manière interactive et comparative, avec un accès facile et modulable.

Périmètre

- Tous les ES de France et les Ehpad rattachés à un ES ;
- Les laboratoires d'analyses de biologie médicale produisant des données pour les ES.

→ Les établissements médico-sociaux (ESMS), hors les Ehpad rattachés à un ES, et la ville relèvent d'une autre mission (Primo).

Interfaces

Au-delà des interfaces avec les autres missions, prévues dans le cahier des charges général, l'interface se fera avec :

- Les ordres nationaux, les fédérations nationales et les unions nationales de professionnels de santé ;
- Les autres acteurs produisant des données sur la résistance notamment dans les secteurs vétérinaires et de l'environnement ;
- Les Centres Nationaux de Référence (CNR) de la résistance aux antibiotiques et aux antifongiques, la Cnam, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), l'ANSES, en lien avec SpF ;
- L'ECDC dans le cadre de EARS-NET.

Indicateurs de suivi

- Indicateurs de suivi et d'impact de la « Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine », la feuille de route interministérielle 2016 pour la maîtrise de l'antibiorésistance et les indicateurs européens ;
- Sélection d'indicateurs associant une résistance bactérienne et la consommation d'une ou plusieurs familles antibiotiques ;
- Sélection d'indicateurs ciblés pour le BUA ;
- Indicateurs de bonnes pratiques de prévention de la transmission croisée des bactéries multirésistantes (BMR) et bactéries hautement résistantes émergentes (BHRe) ;
- Indicateurs ECDC dans le cadre de EARS-Net.

Moyens

- Outils d'extraction des données de consommation et de résistance (évolution de ConsoRes) ;
- Articulation future avec l'entrepôt national des données de biologie médicale (ENDB) à prévoir.

Production de données

- Données annuelles de résistance aux antibiotiques et tendances évolutives au niveau national et régional ;
- Données annuelles de consommation des antibiotiques et antifongiques et tendances évolutives au niveau national et régional ;
- Données à transmettre à l'ECDC dans le cadre de EARS-Net.

Calendrier

- La mission nationale proposera un calendrier pluriannuel de mise en place de ses missions ;
- Elle harmonisera ses actions avec les autres missions nationales et en vue de la publication annuelle du calendrier sur le site du RePias.